

APPELEZ
1000 ou 1001
POUR NOUVELLES

—

Pour vos travaux
d'impressions
vous aurez toujours
satisfaction

LE QUOTIDIEN

LISEZ ET
ENCOURAGEZ
LE JOURNAL LOCAL

Abonnement \$2.00
par année
Seul organe quotidien
de la rive sud

LA CIE DE PUBLICATION DE LEVIS, prop.

LEVIS, MARDI, 3 MARS 1936

VOL. LIII, NO. 51

DERNIERES NOUVELLES

A l'ouverture de la Session Provinciale, le 24 mars, il n'y aura pas de dîner d'Etat offert par le Lieutenant-Gouverneur, en signe de deuil pour la mort du Roi Georges V.

Tous les personnages qui assisteront à l'ouverture du Parlement de Québec porteront le deuil.

M. Jules Dorion, neveu de M. le Dr Jules Dorion, rédacteur à "L'Action Catholique", à Québec, est décédé, ce matin. M. Dorion était un employé des C.N.R.

On se rappelle que l'échevin Emile Boiteau, avocat, de Québec, a intenté une action il y a quelques mois contre la vieille Capitale, dans le but de faire annuler un contrat intervenu entre elle et la Cie du Québec Power pour fourniture d'électricité.

L'échevin Boiteau se trouve dans une curieuse situation. Il est avocat dans cette cause et en même temps il est échevin. On croit qu'il abandonnera la cause en la confiant aux avocats de la ville.

James McMillan et Joseph Oimet, de Montréal, ont été condamnés, ce matin, par le Juge Hughes Fortier, à 6 mois de prison chacun pour avoir volé des marchandises au magasin de M. Elzéar Beaulieu.

Les deux mêmes individus ont été amenés aussitôt après leur première condamnation, devant le Juge Laetare Roy, qui les a condamnés comme récidivistes à 2 ans et 6 mois de pénitencier chacun.

Dans le but de les consoler, le Juge Laetare Roy a ajouté: "Vous pouvez être fiers de la condamnation que je vous inflige parce que je pourrais vous condamner tous deux à 21 ans de pénitencier."

LE CONSUL ITALIEN ET LE CANADA

Ottawa, 3. — La Chambre des Communes a décidé, hier soir, de nommer un comité qui enquêtera sur les prix des instruments aratoires. Cette décision fut prise à la fin d'une journée en grande partie consacrée à la discussion d'un discours prononcé en fin de semaine à Montréal par M. Luigi Petrucci, consul général italien. Comme conclusion, le gouvernement se tient prêt à demander au

Le Cabinet Provincial recevra en entrevue les ouvriers du Conseil Fédéré des Travailleurs Catholiques. Cette entrevue aura lieu le 9 mars.

Cette réunion est celle qui se tient annuellement entre le Cabinet Provincial et les Travailleurs.

M. Oscar Lessard, Chef du Service de l'Agriculture au Parlement de Québec, a annoncé, ce matin, que les formules du Concours du Mérite Agricole sont prêtes et qu'il les adressera à quiconque en fera la demande.

M. L.-P. Geoffrion, Greffier de la Couronne en Chancellerie au Parlement de Québec, partira aujourd'hui pour Amos, Abitibi, où il aura à comparaître dans la cause de contestation de l'élection de M. Hector Authier qui se continuera devant l'Honorable Juge Noël Belleau.

Nous apprenons ce midi qu'une nouvelle délégation de la Jeunesse Libérale de Québec se rendra auprès du Gouvernement Provincial pour demander le renvoi des jeunes filles qui travaillent au Parlement de Québec pour les remplacer par des jeunes gens.

Cet individu, qui a été arrêté aux Etats-Unis et ramené à Montréal comme accusé du Holp-Up qui a eu lieu en 1934, contre une voiture de la Banque d'Hotchelaga, a obtenu, ce matin, un délai de un jour pour produire sa défense.

Ottawa, 3. — Les Ingénieurs, chargés de faire l'inspection sanitaire de l'immeuble occupé par la Cour Suprême, à Ottawa, ont adressé un rapport aux autorités. Ils ont condamné cet édifice et ils recommandent la construction d'une nouvelle bâtisse.

gouvernement italien de rappeler son consul si jamais celui-ci prononce encore de pareilles déclarations.

La discussion d'une résolution concernant les obligations du Canada en vertu du pacte de la S. D. N. amena l'étude du cas du consul Petrucci à la Chambre. M. J.-S. Woodsworth, chef de la CCF, attaqua le discours du consul italien.

(Suite à la page 4)

QUINZE HOMMES TUES

Revelstoke, C. A., 3. — Prisonniers entre deux remparts de neige de quinze pieds de hauteur et dans l'impossibilité de fuir, quinze hommes ont été tués, hier, quand un tender qui s'était détaché d'une locomotive arriva sur eux comme un monstre et les écrasa sous sa masse.

Les corps des victimes furent lancés ici et là dans les limites étroites de la tranchée que les hommes étaient occupés à pratiquer quelques instants auparavant à travers un énorme éboulement de neige qui obstruait la voie du Pacifique Canadien à 26 milles à l'est d'ici. D'autres furent écrasés contre la locomotive d'un convoi déraillé. Six hommes furent blessés.

Cette avalanche, qui s'était produite dimanche matin, recouvrait la voie sur une longueur de cent verges et une épaisseur d'au moins quinze pieds. Tandis que les équipes étaient au travail, et qu'elles essayaient de rétablir sur la voie la locomotive déraillée, le tender

de celle-ci fut attaché à une autre locomotive et remorqué vers Illecillewaet.

A un mille de distance environ, en haut d'une pente assez raide, le mécanicien entendit le grondement d'une autre avalanche. Il stoppa sa locomotive, mais le tender heurta violemment celle-ci, rebondit sous le choc et brisa le câble d'acier qui le retenait. Il commença à descendre la pente à une vitesse vertigineuse dans la direction des équipes au travail dans leur tranchée de neige, au milieu de l'obscurité. Les hommes entendirent un bruit assourdissant et ils crurent qu'un autre éboulement de neige se produisait à quelque distance et n'y prirent pas garde. Soudainement ils virent surgir la masse du tender qui se précipitait sur eux. Mais il était trop tard pour fuir, toute retraite leur étant coupée par la locomotive déraillée et les deux remparts entre lesquels ils se trouvaient pris.

NOUVELLES DE LEVIS ET DES ENVIRONS

Les élections municipales, à St-David. — MM. Laliberté, Bégin et Lemieux élus.

La troisième élection municipale, à St-David, Lévis pour le choix de trois conseillers, a été tenue, hier. Depuis mai dernier (1935), les contribuables, à St-David, ont, en effet, voté à trois reprises pour se choisir des conseillers. Les deux élections précédentes ont été contestées et la Cour, dans les deux cas, a maintenu ces actions.

Hier, la votation a eu lieu, dans la salle de l'École, comme pour les précédentes élections.

La Police Provinciale était dans le village, mais on n'a pas eu à y avoir recours. Tout se passa sans discussion, sans heurts et dans la plus parfaite tranquillité.

Le vote se termina à 6 hres. Il y avait 239 électeurs, ou électrices inscrits sur la liste.

Les conseillers élus furent: MM. Adolard Laliberté, Adalbert Bégin, Enelide Lemieux.

Le résultat du vote fut le suivant:—

Siège No 1:
M. Adolard Laliberté 103
M. Alph. Thivierge 99

Majorité (Laliberté) 4 voix

Siège No 2:
M. Adalbert Bégin 102
M. Odilon Pelletier 100

Majorité (Bégin) 2 voix

Siège No 3:
M. E. Lemieux 102
H. Ad. Paquet 100

Majorité (Lemieux) 2 voix

En plus du nombre de ceux qui ont voté, seize autres contribuables se sont rendus au poll et n'ont pu voter.

Des avis furent donnés, dimanche, à la porte de l'église pour désigner les noms, prénoms, résidences, etc, des candidats.

On remarquera, cependant, que les candidats Laliberté, Bégin et Lemieux ne furent pas candidats aux mêmes sièges pour la détermination desquels ils le furent dans les élections précédentes.

Une séance du Conseil (Assemblée mensuelle) devait être tenue, hier soir, mais elle n'a pas eu lieu. La première assemblée régulière devra avoir lieu, le 1er lundi d'avril. Entre temps, le maire peut convoquer une ou des assemblées spéciales.

On ne croit pas à ce que l'on nous dit, qu'il y ait contestation de cette élection.

En mai prochain, il y aura, à St-David, des élections municipales pour le choix de trois conseillers, ceux sortant de charge étant, MM. Bonneau, Carrier et Ruel.

La nomination des candidats est fixée, de par la loi, au 2ème mercredi de mai, soit, le 13; et la votation, au lundi suivant, soit, le 18.

Comme on peut le voir, les élections municipales, à St-David se seront succédées en 1935-36.

Nous apprenons à la toute dernière heure que M. Louis Proulx, Maire de St-David, MM. les conseillers Ruel, Carrier et Bonneau continueront leur terme d'office jusqu'aux prochaines élections municipales à St-David, alors qu'à la date précise des élections, tous quatre démissionneront.

Le Conseil-de-Ville, à Lévis

Une séance du Conseil-de-Ville, à Lévis, aura lieu, demain soir, à 7.30 hrs. La séance sera employée aux affaires de routine et à l'adoption des comptes.

Deux appels de l'ambulance Gilbert.

L'ambulance Gilbert a été appelée par deux fois, hier. Elle a transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis, M. Hercule Bergeron, fils de M. Emile Bergeron, de Manseau, Co. Nicolet. Le malade a été opéré pour appendicite.

Dans le deuxième cas, la voiture-ambulance a transporté à l'Hôtel-Dieu de Québec, M. Achille Labbé, de Beauce Jonction.

Cause en "habeas corpus".

Récemment, un lévisien intentait à un parent des procédures en "habeas corpus" parce que le parent en question gardait l'enfant du lévisien, en disant qu'il ne le lui remettrait que sur paiement d'une pension alimentaire.

M. Maurice Lepage, avocat, était chargé des procédures de la part du requérant. M. Lepage porta sa demande de mise en liberté de l'enfant devant un juge de la Cour Supérieure.

L'intimé, sur conseil de son procureur, consentit à remettre l'enfant à son père et le Juge adjugea sur les frais en faveur du requérant.

M. Victor Angers décédé.

Un vieux citoyen de Lévis, qui fut cocher, durant de nombreuses années, est décédé, hier, dans la personne de M. Victor Angers.

M. Angers demeurait à la résidence de M. J.-E. Paré, marchand, à Lauzon. M. Angers (veuf de feu Dame Arthemise Houde), était âgé de quatre-vingt-trois ans et six mois. Il était l'oncle de Madame J.-E. Paré, Madame P.-L. Frenette, Madame G. Fortin, Madame Henri Lebel (Détruit), M. Emile Lortie (Québec).

Les funérailles auront lieu, jeudi, à 9 heures.

"Le Quotidien" présente à la famille en deuil l'expression de ses sympathies.

Tableau d'honneur.

Voici les élèves de l'école de Pointe Lévis dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pour le mois de février dernier.

Cours moyen, 3e année: — Vivianne Lambert, Lucienne Dion, Cécilia Raymond, Gilberte Croteau.

Cours inférieur, 2e année: — Denise Ruel, Jacqueline Guillemette, Georgette Nolin, Marcel Savard.

1ère année: — Rita Tardif, Gisèle Denis, Thérèse Savard, Louis Bégin.

Préparatoire: — Suzanne Dorval, Lilianne Nolin, Rita Lambert, Réal Lemieux.

Nouveau Salon de coiffures pour Dames

M. Joseph Gagné, barbier-coiffeur, ouvrira le 16 mars prochain, un nouveau Salon de Coiffures pour Dames et Demoiselles. Ce nouveau salon offrira toutes les améliorations modernes.

Mlle Jeannette Pichard, coiffeuse d'expérience, prendra la direction de ce nouveau salon qui sera situé au No. 29, Côte du Passage, Lévis.

Une visite est sollicitée.

VENTES PAR LE SHERIF DE QUEBEC

No. 31469
LALIBERTE vs GAGNON
Les lots Nos 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, partie de 218, et partie de la rue Loterie, du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-David de l'Aube-Rivière, comté de Lévis, étant un immeuble situé dans ladite paroisse, du côté sud du chemin public-avec bâtisses.
Vente à la porte de l'église de la paroisse de Saint-David de l'Aube-Rivière, comté de Lévis, le VINGT ET UNIÈME jour de MARS courant, 1936, à DIX heures du matin.
Bureau du shérif.
QUEBEC, 3 mars 1936. L. LAPIERRE, shérif.

La Chambre de Commerce de Charny

M. J.-A. Bergeron a été réélu, pour un troisième terme, président de la Chambre de Commerce de Charny.

MM. Paul et Roger Laroche ont gardé le secrétariat pour un nouveau terme.

Les directeurs ont été réélus. Ce sont: MM. le Dr J.-F. Routhier, le Dr Paul Gilbert, Amédée Dubois, Wilfrid Roberge, Gédéon Fontaine et Ernest Plante. Les autres élus furent MM. J.-Bte Bernier, Emile Lacroix, Philadelphie Robitaille, J.-L. Lamontagne, J.-E. Goudeau et Alphonse Bolduc. Comme scrutateurs, MM. P.-A. Chantal et Emile Barnabé remplacèrent MM. Bernier et Lacroix, qui ont été nommés directeurs.

M. Wellie Laroche a été élu président honoraire tandis que M. Pierre Fontaine est devenu vice-président honoraire.

Le 10 mars prochain

Les cartes pour la représentation du "Chevalier de Colomb" de M. le Commandeur J.-Eug. Coriveau sont en vente, aux prix de 0.25c et 0.35c chez M. Alphonse Lecours, marchand de chaussures. Tous se rappellent que Mlle Marthe Lapointe est une des interprètes de cette fine comédie qui saura grandement vous intéresser.

Le poste Marconi, à Lauzon

Le déménagement du Poste de Marconi de Québec à Lauzon s'est effectué, hier. Le poste a été établi dans l'édifice construit spécialement à cette fin, sur les hauteurs de Lauzon, près du Fort No. 1.

Ce changement a été effectué à la demande de la Commission Canadienne de la Radio afin d'éloigner des grands centres les bruits parasites. On dit que les radiophiles de Québec et Lévis seront heureux du changement. La hauteur des tours empêcheraient tous inconvénients aux radiophiles dans l'audition.

Le nouveau poste de télégraphie sans fil du gouvernement fédéral, qu'opère la Canadian Marconi Company, est situé à l'un des endroits les plus pittoresques de Lévis. Les deux nouvelles tours s'élèvent à 150 pieds. Elles sont distantes l'une de l'autre de 200 pieds environ. Entre elles, se dresse un kiosque dans lequel se trouvent les transformateurs et les appareils télégraphiques les plus modernes. Le coût de cette seule construction avec les instruments qu'elle renferme s'élève à \$11,000.

Les tours ont été érigées indépendamment. Comme dans le passé, le poste de Lévis opérera sur une longueur de 600 mètres. Avec les nouveaux instruments et la hauteur des tours, la transmission et la réception seraient de beaucoup améliorées.

A l'Hôtel-Dieu de Lévis

M. Henri Hamelin, 35, rue St-Théodore, à Bienville, a été transporté, ce matin, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, par l'ambulance de M. J.-P. Thibault, pour y suivre un traitement.

Un contrat pour transport de pierre

Hier après-midi, la Cour d'Appel, siégeant à Québec, a entendu l'appel de la National Dock & Dredging Corp., compagnie bien connue à Lévis, qui en appelle d'un jugement rendu le 29 mars 1935, par feu le juge Camille Pouliot, jugement par lequel ce der-

(Suite à la page 4)

LE PROCES DE MEURTRE A HULL

Hull, 3. — Les avocats de la défense ont tenté vainement hier au procès de Hull d'obtenir des procès individuels pour quatre des hommes accusés du meurtre d'Armand Nadeau. Me Jean Martineau, avocat de Jean Beausoleil, fut le premier à faire une demande en ce sens et Me Oscar Gagnon, avocat de Paul Lafleur, Me Alphonse Fournier, avocat de Joseph Rochon, et Me François Caron, avocat de Georges Chénier, firent ensuite la même demande pour leurs clients. Les avocats des deux autres accusés, Charles Donnelly et Edmond Lajoie ne firent aucun commentaire.

Pour justifier leur demande, les avocats de la défense alléguèrent que leurs clients ne pourraient subir un procès équitable si leur cause doit être jugée conjointement.

Quand ils eurent formulé leur demande l'hon. juge Cannon déclara: "Avant de considérer votre demande, le tribunal désire entendre la déclaration de l'accusé Beausoleil. M. Martineau répliqua qu'il serait préférable de faire entendre Lafleur d'abord et qu'il

n'avait pas l'intention de faire comparaître son client comme témoin.

"Peut-être M. Lafleur consentirait-il à rendre témoignage?" dit le président du tribunal.

"Comme aviseur de Lafleur", reprit Me Gagnon, j'ai conseillé à mon client de ne consentir à se faire entendre sous aucune considération, et il refuse de rendre témoignage dans sa propre cause comme dans celle des autres accusés."

Durant la plus grande partie de la séance d'hier la question de l'admissibilité de la déclaration qu'a faite Beausoleil à la sûreté provinciale.

Les membres du jury étant sortis de la salle d'audience, le chef Louis Jargaille de la sûreté provinciale, raconta en détail comment Beausoleil fut amené à faire une déclaration à la police. Après avoir affirmé qu'il ne connaissait rien du crime, déclara le chef Jargaille, Beausoleil admit ensuite avoir fait partie du complot lorsqu'il fut impliqué dans l'affaire par la confession de Lafleur.

LES DERNIERES NOUVELLES DE L'ETHIOPIE

Addis Abéba, 3. — L'Ethiopie, acculée au pied du mur, se prépare à lutter désespérément pour conserver son indépendance menacée par les furieux coups que lui ont portés les envahisseurs italiens en ces derniers temps.

Devant les rapports venant de l'étranger et relatant les grandes victoires que l'Italie prétend avoir remportées, les autorités, qui ne dissimulent pas leur anxiété, admettent que la guerre entre dans une phase décisive.

Tandis que les résidents de la capitale célébraient le 40e anniversaire de la victoire de l'empereur Ménélik sur les Italiens à Adoua, les chefs militaires ont annoncé hier, que chaque guerrier éthiopien disponible sera envoyé au front pour participer à deux contre-offensives immédiates.

dont le but sera de dégager les arrières éthiopiennes du nord et du sud des griffes de l'ennemi.

Les manifestations religieuses et patriotiques d'hier ont été stimulées par des récits donnés par des indigènes érythréens qui ont déserté récemment les forces italiennes du général Graziani dans le sud.

On dit que six mille soldats érythréens, qui avaient été envoyés dans le sud pour grossir les rangs du général Graziani, se sont révoltés dernièrement. Tuant une soixantaine d'officiers blancs, ainsi que plusieurs soldats, ils prirent la fuite vers les lignes éthiopiennes. Les déserteurs prétendent alors qu'une rébellion en masse de tous les indigènes érythréens versés dans l'armée italienne était imminente, sur les deux fronts.

LES SANCTIONS CONTRE L'ITALIE

Genève, 3. — L'alternative d'une paix pour la conciliation ou d'une pression renouvelée au moyen de sanctions contre l'Italie a été placée devant le premier ministre Mussolini, hier, par le comité des Dix-Huit de la Société des Nations.

Ce comité a approuvé une proposition de M. Pierre-Etienne Flandin, ministre des Affaires Etrangères de France, à l'effet que le comité des Treize du conseil soit convoqué immédiatement pour considérer une dernière fois les possibilités d'effectuer une paix au moyen de la conciliation.

Mais si ces efforts pour la paix échouent M. Anthony Eden, secrétaire du Foreign Office britannique, a nettement affirmé la disposition et le désir de la Grande-Bretagne de procéder à l'application d'un embargo sur les pétroles en destination d'Italie, si les autres nations membres de la S. D. N. veulent participer à cette manœuvre.

On dit ici que M. Flandin projette de faire inviter Mussolini et l'empereur Sélassié à entamer des négociations de paix dans le cadre de la S. D. N.

Un porte-parole français a représenté hier soir que seule la Grande-Bretagne a proposé l'embargo sur les pétroles, qu'aucun autre pays n'a encore précisé ses vues sur ce sujet, et que par conséquent il est prématuré de dire qu'un tel embargo sera proclamé si la conciliation échoue.

Le comité des Treize, qui est en réalité le conseil de la S. D. N. sans l'Italie, se réunira à onze heures ce matin pour parler de conciliation. L'opinion générale au comité des sanctions est que si les Treize n'aboutissent pas à un résultat positif d'ici à 48 heures la discussion sur les pétroles sera reprise.

En d'autres termes, les chefs laissent la porte de la paix ouverte à Mussolini, mais pas pour longtemps.

Le choix judicieux
THÉ "SALADA"
177

PILULES
Dodd
POUR LES REINS

POUR MAL DE DOS
RHUMATISME
L'IMPURETÉ
DU SANG
ET LES TROUBLES DES REINS



- 6.01 Musique d'orchestre.
- 6.05 La chanson nouvelle.
- 6.10 Miettes musicales.
- 6.15 Le prog. du foyer.
- 6.30 Pour les dames.
- 6.45 Pronostics de la tempér.
- 6.46 Vincent Rose et son orch.
- 7.00 L'Heure.
- 7.01 Musique de danse.
- 7.15 La chanson de Paris.
- 7.30 L'Heure Cyma.
- 9.30 Ubaldo Frenet et son orch.
- 7.45 Causerie sportive.
- 8.00 Le vaudeville de l'air.
- 9.00 Vagabonds du piano.
- 9.15 Mandoline et guitare.
- 10.00 Récital d'orgue. - G. Perry.
- 10.15 U. Frenet et son orch.
- 10.30 Orch. de dans du C. Front.
- 10.45 Orchestre symphonique.
- 11.00 L'Heure Cyma
- 11.00 Le reporter C. Robitaille Enrg.
- 11.15 O Canada, fin des émiss.

POSTE
CHRC
Québec

- MARDI**
- 4.30 L'Heure Tavannes
 - 4.31 Horaire des programmes.
 - 4.32 Madame reçoit.
 - 5.00 Father John's Medecine.
 - 5.01 Musique de fanfare.
 - 5.14 Théâtre Capitol.
 - 5.15 Fantaisies.
 - 5.30 Succès de Paris.
 - 5.45 Robin Hood, l'homme aux réponses.
 - 6.00 L'Heure Cyma

- MERCREDI**
- 8.30 L'heure et horaire des programmes.
 - 8.32 Club du cou-cou de CHRC
 - 9.00 Oxo - Club du Cou-Cou
 - 9.15 Marmalade Good Morning. - Club du Cou-Cou.
 - 9.30 Oxydol. - Club du Cou-Cou.
 - 10.00 Musique militaire.
 - 10.15 Succès de Paris.
 - 10.30 Entre Nous, Mesdames

NÉURALGIE

Ne laissez pas la douleur vous affliger. Prenez les Capsules Antirhumatismales TEMPLETON et obtenez un soulagement rapide aux douleurs vagues ou aiguës, lumbaires, l'effort musculaire elle-même s'en va généralement en moins d'une demi-heure après absorption des Capsules Antirhumatismales TEMPLETON avec un peu de nourriture et de breuvage chaud. Indispensables. Rapides. Efficaces. Chez tous les pharmaciens, dro. et H. Faites essai tout de suite cette douleur perturbante. **capsules Antirhumatismales TEMPLETON**

- 11.00 Pot-pourri musical.
- 11.15 Fantaisies.
- 11.30 La chanson anglaise.
- 11.45 Frivolités.
- 12.00 Autour de la table
- 12.15 Prog. des Services Rapides
- 12.30 Pronostics de la température. - Composé Arex.
- 12.31 Musique de dîner.
- 12.45 Allons à Paris.
- 1.00 L'Heure.
- 1.01 Nouvelles.
- 1.15 Programme Castoria.
- 1.30 Salade musicale.
- 2.00 L'heure Cyma.
- 2.01 Bonjour madame.
- 2.30 Nos célébrités.
- 2.45 Régal artistique.
- 3.00 L'orgue enchanteé.
- 3.15 Les succès d'hier.
- 3.30 Souhaits de bonne fête.
- 3.32 Demandes spéciales.
- 4.00 Récital d'orgue.

POSTE
CKAC
Montréal

- MARDI**
- 5.30 Le prog. du Foyer.
 - 5.44 Nouvelles.
 - 5.45 Little Orphan Annie.
 - 6.00 Le prog. du foyer.
 - 6.15 L'heure de la valse.
 - 6.25 L'heure récréative
 - 7.00 L'Heure BULOVA
 - 7.00 Nouvelles.
 - 7.05 Prog. des pharmacies Universelles.
 - 7.15 Le Curé du Village.
 - 7.30 Le Merle Rouge.
 - 7.45 Le roman de l'orpheline.
 - 8.00 L'Heure provinciale
 - 9.00 L'Heure BULOVA.
 - 9.00 Les Vagabonds du piano.
 - 9.15 Thérèse Gagnon, chanteuse et ensemble.
 - 9.30 Waring et ses Pennsylvaniens. - C.B.S.
 - 10.00 Prog. Biscuits Lido.
 - 10.15 Commentateur de CKAC.
 - 10.30 Stoopnagle et Bud. - C.B.S.
 - 11.00 L'heure Bulova et tempér.
 - 11.00 Le reporter sportif Molson
 - 11.05 Nouvelles.
 - 11.15 O. Nelson et orch. - C.B.S.



LES CANADIENS ET LEURS INDUSTRIES - ET LEUR BANQUE

LES PÊCHERIES

JACQUES: "Dis donc, Pierre, tu n'es jamais fatigué de toujours remuer du poisson, du poisson, encore du poisson?"

PIERRE: "Mais oui, Jacques, mais je m'encourage à penser aux milliers de gens que nous aidons à nourrir!"

JACQUES: "Tu as raison - le poisson est important et nous travaillons pour une belle grande entreprise."

PIERRE: "Mais elle ne l'a pas toujours été. Le patron me disait l'autre jour comment la compagnie a débuté. Ça semble étrange, aujourd'hui. Lui et son associé calculèrent qu'ils feraient beaucoup mieux s'ils pouvaient garder leur boîte fraîche durant toute l'année de pêche. Ils se rendirent à la Banque de Montréal et empruntèrent, avec des garanties personnelles, de quoi bâtir un entrepôt frigorifique. Ils eurent vite remboursé l'emprunt, parce qu'un bon nombre de gens virent combien l'affaire serait bonne et ils achetèrent des actions de la compagnie. Et voyez maintenant ce que c'est! Mais le patron m'a avoué, confidentiellement, il va de soi, que sans la Banque de Montréal, ils n'auraient pu réussir, et il a ajouté qu'il en était ainsi d'un grand nombre d'autres entreprises de pêche."

JACQUES: "Une belle histoire, Pierre, et je sais que c'est vrai, car le patron m'a raconté à moi aussi. J'imagine qu'il la raconte à presque tout le monde, parce que ça lui fait plaisir de parler de sa Banque. C'est ma Banque, à moi aussi. J'y ai un compte d'épargne."

PIERRE: "C'est vrai, Jacques? Moi aussi."

Quelques-uns des services de la Banque pour l'industrie de la pêche et ceux qu'elle emploie: comptes courants de chèques; financement des exportations; prêts commerciaux; renseignements commerciaux et financiers; garde des titres; comptes d'épargne; mandats; chèques de voyage; banque par correspondance.

BANQUE DE MONTRÉAL

FONDÉE EN 1817 SIÈGE SOCIAL, MONTRÉAL

Succursale de Lévis: P. A. R. MERCURE, Gérant

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EFFICIENT... FRUIT DE 125 ANNÉES DE FRUCTUEUSES OPÉRATIONS

- | | | |
|--|-----------------------------------|--|
| 11.30 D. Redman et orch. - C.B.S. | 9.55 Nouvelles. | 1.15 Castoria présente. - La chansonnette. |
| 12.00 Orch. B. Cummins. - C.B.S. | 10.00 Bulova time. | 1.30 P. Moolery et orch. - C.B.S. |
| 12.30 J. Fetta et orch. - C.B.S. | 10.00 Entre vous et moi. | 1.45 Actualité féminine. |
| 1.00 L'heure bulova - Fin des émissions. | 10.45 Ozark melodies. - C.B.S. | 2.00 Variétés. |
| MERCREDI, | 11.00 Service rapides. | 2.30 Prog. éducatif. - C.B.S. |
| 8.00 Cheerful carfull. | 11.30 Variétés. | 3.00 Al Roth présente. - C.B.S. |
| 8.15 Troubadours Pinex. | 12.00 L'Heure BULOVA. | 3.30 Extraits d'opéra. |
| 8.30 Chansons françaises. | 12.00 L'Heure de gaieté. | 5.45 Un peu de tout madame. |
| 8.45 Mélodies d'orgue du Palace | 12.15 Galeries Baillargeon. | 4.00 Inst. de Musique Curtis. - C.B.S. |
| 9.00 Bob et Rennie. - C.B.S. | 12.30 Le programme de "Bee Hive". | 4.45 C. Barry, baryton. - C.B.S. |
| 9.15 Dear audience. - C.B.S. | 12.45 Cours de la Bourse. | 5.00 Annonces sociales. |
| 9.45 Montana Slim. - C.B.S. | 1.00 Nouvelles. | |

Nouveau Plymouth Frais d'Opération Minima!



Les Rapports de Partout Accordent au Plymouth de 1936 de 21 à 27 Milles au Gallon

D'UN océan à l'autre les propriétaires de Plymouth vous diront: "Un Plymouth fait des économies en tous les détails d'opération".

Et de nouveau, en 1936, Plymouth est la grosse voiture la plus économique au Canada.

Les rapports reçus de propriétaires indiquent de 21 à 27 milles au gallon et une consommation d'huile minime.

Leader en Caractéristiques

Ce Plymouth de 1936 - la voiture la plus grosse et la plus élégante dans le domaine des prix modérés - réunit plus d'améliorations et de caractéristiques importantes que toute autre voiture se vendant à un prix si modeste.

L'armature du Plymouth est le dernier mot en fait de robustesse. Sa carrosserie Acier-Sécurité... de l'acier renforcé par de l'acier... représente

sans conteste la formule de construction la mieux adaptée aux exigences modernes.

Un nouveau mécanisme de direction supprime tous les chocs au volant... ou tout effort musculaire, même si vous traversez un lit de sable. Plymouth est une voiture très docile... les plus longs trajets vous laissent sans fatigue.

Sécurité Accrue

La carrosserie Acier-Sécurité du Plymouth de 1936 est exactement ce que vous avez droit d'exiger en fait de sécurité, et elle est isolée contre les bruits ou grincements.

Les freins du Plymouth sont 100% hydrauliques... deux pistons à chaque roue. Ils produisent des stops rapides et sûrs.

Il y a en plus ce Roulement Flottant qui est une propriété exclusive. Plusieurs pouces de plus pour les jambes, les coudes et les épaules. Un éliminateur de balancement, combiné avec l'armature rigide, produit un roulement dont la douceur est du seul ressort de voitures beaucoup plus dispendieuses.

Demandez le Nouveau Plan de Crédit Commercial Officiel de Chrysler Motors

TEMPEREMENTS 7%

Faites-en le calcul vous-même

1. Commencez par la balance à payer.
2. Ajoutez le coût de l'assurance.
3. Multipliez ensuite par 7% - pour le plan à 12 mois. Six-dixième de un pour cent pour les périodes de plus de 12 mois, ou moins.

* Dans certaines provinces on exige certains honoraires légaux. BIEN DE PLUS À PAYER.

\$862

Pour un Coupé d'Affaires Plymouth Six

Livré à LEVIS

Licence en plus

Faites une randonnée dans ce nouveau Plymouth. Conduisez-le à toutes les vitesses et dites-nous si ses accélérations souples, son Roulement Flottant sans vibrations, et la puissance inouïe du moteur ne remplissent pas tous vos desiderata.

L'agent Chrysler-Plymouth sera heureux de vous donner une démonstration. En tout cas si vous voulez la plus haute valeur pour votre argent, n'achetez pas sans avoir piloté le Plymouth de 1936.

PLYMOUTH

FABRIQUE DES VOITURES SUPERBES

Le CANADIEN NATIONAL

sert les intérêts économiques du pays.

Le Canadien National dessert presque tous les centres importants ainsi que les régions lointaines les plus diversifiées du pays. En maints endroits, il est le seul à offrir des facilités ferroviaires. La longueur de son réseau le classe au nombre des plus vastes entreprises de transport du monde. Cependant, cette supériorité lui importe moins que l'efficacité et l'efficacités des services qu'il s'efforce d'assurer au public.

Le réseau national emploie un personnel nombreux. La nature et la multiplicité de ses services lui permettent de jouer un rôle important et indispensable dans la vie industrielle et commerciale du pays. Ainsi, il contribue à l'exploitation de sources nouvelles de richesse, facilite la distribution des matières premières et des produits ouvrés et assure le paiement de sommes plus considérables en traitements et salaires.

Bien qu'il obtienne ses transports de céréales, minéraux, produits forestiers, etc., d'un territoire dont la majeure partie est habitée par une population éparsse, ses taux n'en sont pas moins très bas. De fait, les taux des transports en poids vifs des chemins de fer canadiens sont probablement les plus bas au monde. Sait-on, par exemple, que le Canadien National perçoit moins qu'un cent par tonne au mille?

Le Canadien National paie en salaires à ses employés plus de la moitié de chaque dollar reçu et ses actions de produits canadiens se chiffrent à plusieurs millions chaque année. Il paie, annuellement, plus de six millions de dollars en impôts divers.

Voilà, brièvement exposés, des faits d'un immense intérêt pour tous Canadiens. Puissent-ils faire apprécier davantage la large contribution qu'apporte cette vaste entreprise ferroviaire au commerce et au développement du pays! Puissent-ils, aussi, montrer toute l'ampleur des services qu'il est susceptible de rendre dans l'avenir. Le retissement économique qui commence à s'accroître un peu partout favorise, d'ores et déjà, une utilisation plus grande des facilités de transport du Canadien National, lequel est impatient de servir le public plus efficacement et plus économiquement que jamais. Ses services comprennent le transport des voyageurs et des marchandises, les messageries, les télégraphes, les paquebots et les hôtels.

Durant cette saison le Canadien National délivre des billets spéciaux et des billets d'excursions à des prix extrêmement bas. Tous agents du Réseau se fera un plaisir de vous renseigner à ce sujet.



REPRODUIT DES RECHERCHES HISTORIQUES

(suite)

CONNAITRE L'HISTOIRE DE SON PAYS

C'est un devoir de connaître l'histoire de son pays. Il faut rendre ce juste hommage aux aïeux qui l'ont arrosé de leurs sueurs et de leur sang; il faut prendre possession de leur antique gloire, héritage commun du riche et du pauvre; il faut enfin s'instruire pour l'avenir, et apprendre par quelles vertus une nation subsiste et grandit. Que l'indifférent foule d'un pied ingrat la tombe d'un grand homme, le seuil d'une cathédrale, et qu'il aille sans regrets chercher loin du pays



Bureau principal: No 21, St-Jean, Québec

EXCLUSIVEMENT

QUEBEC ET LEVIS

Les quatorze bureaux de LA CAISSE D'ECONOMIE sont situés à QUEBEC et LEVIS, et offrent toutes les facilités voulues pour la petite épargne.

Les dépôts de 25 cents et en montant sont acceptés. Attention spéciale donnée aux dépôts reçus par la malle.

SUCCURSALES A LEVIS

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la Côte); AVENUE, BEGIN, No 20, (sur la Côte); cette succursale est ouverte le jour aux heures ordinaires et les Samedis Soirs de 7 hres à 8.30 hres.

COFFRETS DE SURETE

COFFRETS DE SURETE à louer au BUREAU PRINCIPAL et aux SUCCURSALES pour la garde de débiteurs, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ECONOMIE, en raison de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.

Pour Aider votre Famille à Mieux MAITRISER les RHUMES



Quand le rhume vous menace...
Le Vicks Va-tro-nol aide à éviter nombre de rhumes

Au moindre éternuement, ou irritation du nez, vite!—quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine. Conçu spécialement pour le nez et la gorge, où la plupart des rhumes débutent, le Va-tro-nol aide à éviter nombre de rhumes—et à se débarrasser des rhumes de cerveau dans leurs phases de début.



Si le rhume vous prend...
Le Vicks VapoRub aide à enrayer un rhume

Si le rhume s'est déjà déclaré, employez du Vicks VapoRub, la ressource des mères pour traiter les rhumes. En simple friction, au cou, sa double action "cataplasme-vapeurs" détache les mucosités, calme l'irritation, aide à dissiper la congestion. Souvent, au réveil, le pire du rhume est passé.

Suivez le Système Vicks pour Mieux Maitriser les Rhumes
Un guide utile pour diminuer la fréquence et la durée des rhumes. Mis au point par les chimistes et les médecins de Vicks, soumis à des essais cliniques approfondis par des médecins praticiens—démontre également par l'emploi journalier par des millions de personnes. Chaque paquet de Vicks contient des explications détaillées sur ce système.

LE SYSTEME VICKS pour mieux MAITRISER LES RHUMES

natal, une vie plus aisée. L'homme de coeur sait qu'autour de lui est le fruit du travail et du courage. Sa vie est laborieuse; mais plus dure a été la vie de ses ancêtres. Humble ouvrier, il apporte sa pierre à leurs oeuvres séculaires, et, dans ses loisirs, c'est aux récits du passé qu'il retrempe sa vertu. La maison de ses pères, son église, son village, la patrie tout entière s'embellit alors pour lui de souvenirs, de nobles pensées, et a comme une âme qui parle à la sienne.

Emile Keller

LE MARIAGE DE BENIGNE BASSET

Plusieurs, au sujet de Bénigne Basset, ont fourni des dates et des assertions qui sont controuvées, parce que les recherches de jadis se faisaient en de difficiles conditions.

Avant 1911, les anciens actes notariés de Montréal n'étaient pas strictement classifiés et tous n'étaient pas repertoriés; les documents judiciaires n'avaient pas été analysés; enfin les registres de l'état civil n'étaient pas tous indexés.

Il y a cinquante ans, l'érudit qui me paraît s'être le plus occupé de Bénigne Basset fut le notaire William McLennan. Mais, pour les raisons ci-dessus données, dans la notice intéressante qu'il publia dans la *Canada français* (vol. III, liv. de juillet 1890), M. McLennan n'a pu éviter diverses erreurs. Ainsi, il assure que le premier tabellion de Ville-Marie fut Nicolas Gastineau. D'autres avaient dit que c'était Lam-

bert Closse (depuis il a été prouvé que ce titre revient à Jean de Saint-Père) (1); il prétend que Basset était à Montréal en 1654 (il arriva certainement en 1657, avec les Sulpiciens dont il était le protégé); il déclare que de son mariage Basset n'eut que sept enfants, cependant nous avons relevé huit actes de naissances; ensuite, il y a autre chose. Qui voudra démêler pourquoi l'existence du pauvre Basset présente une succession de rayons suivis d'ombres persistantes?

Il ne sera pas question d'ombres dans notre article, nous ne voulons ici que signaler un fait jusqu'alors sans exemple et qui semble avoir pris les proportions d'une fête publique.

Bénigne Basset, fils d'un joueur de luth, pour les pages du roi, eut le malheur de perdre son père alors qu'il était adolescent. Sa mère, sans ressource ou malade, le confia aux Sulpiciens qui venaient s'établir à Montréal, en 1657.

Agé de 18 ans, Basset avait dû aller à l'école, mais il ne connaissait guère l'pellation des mots. Ainsi, il écrivait: *Quapots* pour capots; *chesse* pour chaise, etc. Sous la direction de ses protecteurs, il poursuivit ses études, améliora son orthographe et sa "calligraphie". Celle-ci prit bientôt un caractère particulier et devint agréable à l'oeil, plus que celle de la plupart de ses contemporains.

L'assassinat par les sauvages de l'infortuné Jean de Saint-Père, (1657) procura au petit scribe une situation inespérée: on le nomma commis au bailliage, puis, dans sa 21ème année d'âge, il était promu greffier de justice et notaire seigneurial. La même année (1659), une demoiselle, arrivant de Paris, acceptait d'épouser le jeune tabellion. Pour ce, un grand seigneur dote la future, puis le clergé, la noblesse, les fonctionnaires militaires et civils, les bourgeois, les colons notaires, enfin la meilleure société de Montréal, au XVIIe siècle, assistent au contrat de mariage.

Il importe donc d'en tenir compte et de le transmettre à la postérité intégralement, encore que l'orthographe en soit bizarre et que les plus beaux noms y soient parfois estropiés.

Rappelons en outre que ces conventions matrimoniales sont rédigées par le négociant Bourduceau, nommé notaire pour l'occasion, vu que le tabellion Basset, seul de son espèce à Ville-Marie, se trouvait obligatoirement "hors fonctions" lorsqu'il s'agissait d'arrêter les termes d'un contrat dont il était l'une des parties.

(à suivre)

LA MEILLEURE MEDECINE DE FAMILLE

LES PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE

Les Pilules Racinières Indiennes du Dr Morse s'emploient depuis au delà d'un demi-siècle. C'est un essai qui vient de prouver leur valeur. Ces Pilules ont guéri des dizaines de milliers de personnes dans le monde civilisé; ceux qui désespéraient même de leur vie ont été ramenés à la santé et ne font que faire la louange de ces Pilules.

LES PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE

sont faites de racines, de plantes et d'herbes que l'on cultive dans des jardins, et ce au bénéfice de l'humanité souffrante. Elles agissent directement dans le Sang, l'Estomac, le Foie et les Reins. Elles débarrassent le mal. Un essai convaincra les plus sceptiques de la valeur des

PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE

Elles guérissent la BILIOSITE, la MAUVAISE DIGESTION, la CONSTIPATION, le FOIE et les MALADIES DE ROGNONS. Elles constituent un excellent Purificateur de Sang. Tous les Pharmaciens et les Marchands, dans toutes les localités, les vendent au prix de 25 cts. On peut se les procurer par la malle, en payant d'avance, et franco le port, en s'adressant à

THE W. H. COMSTOCK CO., Limited, Brockville, Canada.

5,000 DE SES EMPLOYÉS SONT ACTIONNAIRES DE L'IMPERIAL OIL LIMITED

VOICI quelques jours, 208,528 actions de l'Imperial Oil furent distribuées dans tout le Canada parmi le personnel de l'Imperial Oil. A l'époque de cette distribution, la valeur de ces actions au cours du jour était de \$4,000,000. Elles ne furent pas données aux employés; ils les achetèrent bel et bien, à des conditions avantageuses et payables en trois ans. Le personnel de la Compagnie acquiert ainsi du stock depuis plusieurs années; de sorte que sur les 55,000 actionnaires de l'Imperial Oil au Canada, plus de 5,000 sont des employés de la Compagnie.

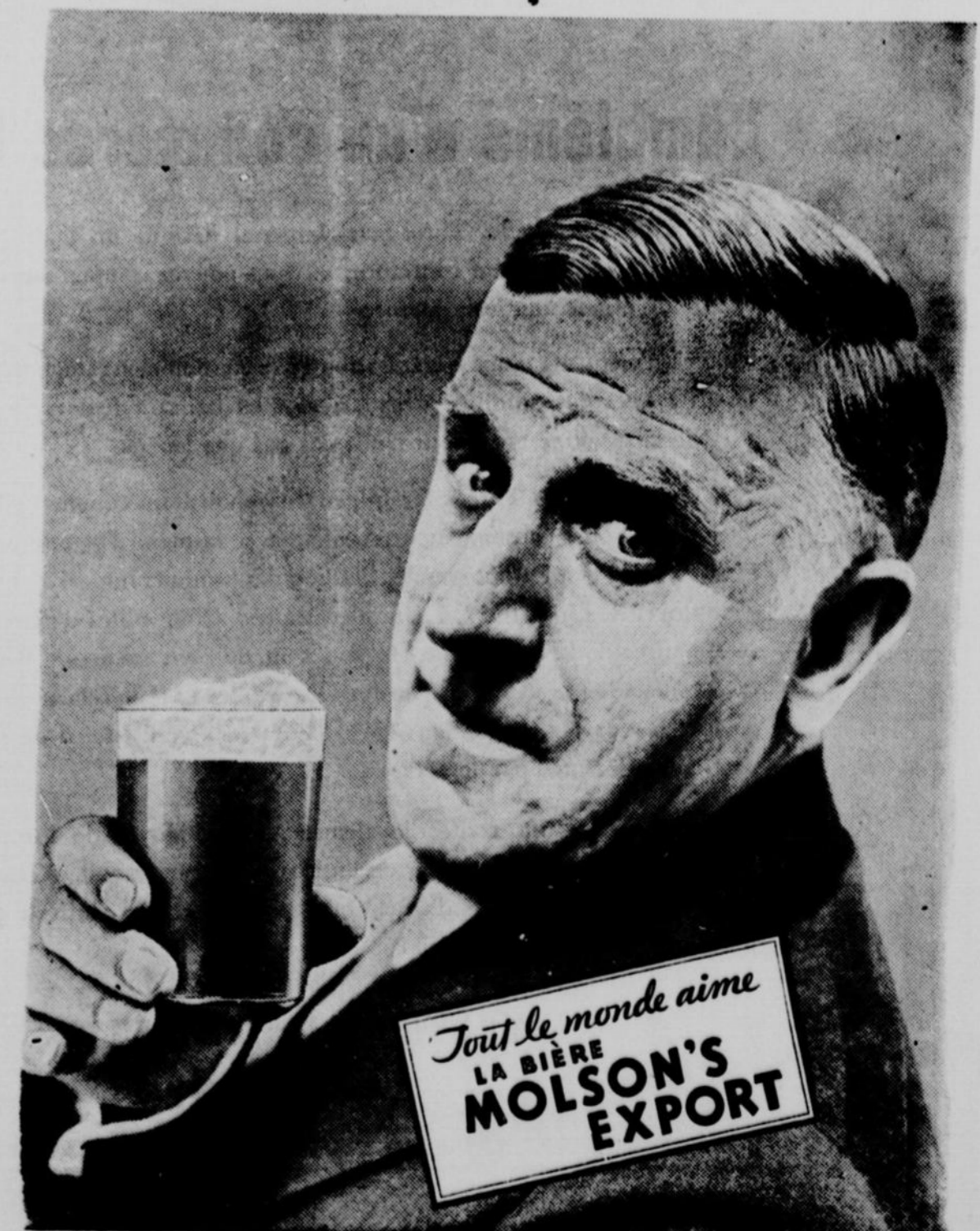
C'est pour deux raisons que la Compagnie a toujours encouragé et aidé ses employés à participer à la propriété de la Compagnie:

- (1) Parce que l'Imperial Oil professe que le travail a droit à un traitement juste et équitable, et son mode d'acquisitions d'actions appartient à sa propre législation ouvrière qui comporte en outre pensions, bénéfices en cas de maladie et au décès, assurances collectives, etc.; et
- (2) Parce que l'Imperial Oil tient à ce que ses employés aient vraiment intérêt à vous bien servir — vous et tous les clients de la Compagnie — au meilleur de leur habileté.

C'est ainsi que lorsque vous traitez avec un employé de l'Imperial Oil Limited, celui-ci est assez souvent un des propriétaires de la Compagnie. Il est désireux de bien vous servir, et aussi de conserver votre clientèle, parce qu'il travaille pour sa propre Compagnie. Les hommes qui travaillent dans les puits de pétrole, les marins qui conduisent des bateaux-citernes sur l'Atlantique et le Pacifique, les ouvriers des raffineries, les chimistes dans leurs laboratoires, les chauffeurs dans leurs camions, les vendeurs aux postes de service — la plupart de tous ces travailleurs ne sont pas seulement des employés; ce sont aussi des actionnaires. Ce sont autant de personnes responsables qui s'intéressent à leur travail et ne demandent qu'à bien vous servir.

IMPERIAL OIL LIMITED

ACHETEZ À L'ENSEIGNE **IMPERIAL** D'UN COMMERCE LOYAL



Tout le monde aime LA BIÈRE MOLSON'S EXPORT

DEMANDEZ

à votre médecin si le remède que vous prenez "contre la douleur" est sans danger.

Ne risquez pas votre santé et celle des vôtres par l'emploi de drogues fantaisistes!

AVANT de prendre, pour soulager un mal de tête, une névralgie, ou les douleurs du rhumatisme ou de la névrite, un médicament dont vous ignorez la provenance et la formule — demandez à votre médecin ce qu'il en pense comparativement à l'Aspirine.

Pourquoi? Parce que les médecins, avant que la formule de l'Aspirine ne fût établie, conseillaient d'éviter la plupart des antalgiques (ou remèdes "contre les douleurs"). Ils soutenaient qu'ils étaient mauvais pour l'estomac et, souvent, pour le coeur. Mais — l'Aspirine a changé tout cela!

Les milliers de personnes qui ont pris de l'Aspirine régulièrement, sans conséquences fâcheuses, démontrent que les médecins ont raison d'affirmer que son emploi n'offre aucun danger.

N'oubliez pas que l'Aspirine est considérée comme un des moyens les plus prompts qui aient été découverts jusqu'ici pour soulager les maux de tête et les douleurs et malaises les plus fréquents... et que son emploi régulier, sauf dans des cas tout à fait spéciaux, est sans danger.

Les Comprisés d'Aspirine sont fabriqués au Canada. Le mot "Aspirin" est la marque déposée de la Bayer Company, Limited. Exigez, en forme de croix sur chaque comprimé, les lettres du nom "Bayer".

EXIGEZ

"ASPIRIN!"

Évitez tout ce que vous ne pourriez pas dire et faire devant témoins; c'est la grande règle, et avec elle on se maintient dans la ligne du devoir et de la tranquillité. — Lacordaire.

LE QUOTIDIEN

41, Avenue Bégin, Lévis
"Le Quotidien" est la propriété de la Compagnie de Publication de Lévis. Le Journal est publié et édité par la Compagnie de Publication de Lévis, au No 41 Avenue Bégin, Lévis.
F. PICHETTE, J.-A. GAGNON
Président. Gérant.

AVIS

Je soussigné, Odilon Guay, me suis adressé à la Commission des Services publics de Québec pour obtenir l'autorisation d'installer un dépôt de gazoline à l'enseignement des rues Commerciale et Jodoin, à Lévis, sur lot 202. Toute opposition à cette demande devra être faite par écrit au Bureau de la Commission, Palais de Justice, Québec, dans les quinze (15) jours qui suivent la dernière publication de l'avis.

NOTICE

The undersigned, Odilon Guay, has applied to the Québec Public Utilities Commission to be authorized to install a gasoline reservoir, at the corner of Commercial and Jodoin Streets, Lévis, on the lot No 202.
Any opposition to the present demand should be addressed, in writing, to the Office of the Commission, Court House, Québec, within the next fifteen days after the last insertion of the publication of this present notice.

ODILON GUAY

Logement à louer

Situé à 104 rue Fraser, avec chambre de bain et plancher en bois dur. Remis à neuf.

Magasin à louer

Situé au No 1 rue St-Joseph, Lauzon. Remis à neuf.

S'adresser à:

RAYMOND THIVIERGE

108, rue Commerciale, Lévis

Tél. 605

NOUVELLES DE LEVIS

(Suite de la page 1)

nier renvoyait avec dépens l'action de la demanderesse réclamant de la Silver Granite Co. \$689.19 de dommages pour avoir refusé de signer un contrat.

La Silver Granite Co. s'était engagée à fournir à la St. Lawrence Engineering le granit nécessaire à la construction du pont de l'Île d'Orléans et la demanderesse appelante, la National Dock & Dredging Co., prétend qu'elle avait le contrat verbal du transport de ce granit de Lévis au pont de l'Île. Ce contrat aurait résulté de conventions verbales entre MM. Louis Létourneau et M. Langlais, son gérant, d'une part, et M. Ernest Jobin, président de la compagnie défenderesse, d'autre part.

Les contrats écrits soumis ensuite d'une part et d'autre n'auraient pas rencontré les conventions prévues et il n'y eut pas de contrat entre les deux compagnies. Conséquemment, la National Dock & Dredging réclama des dommages. La cause fut entendue devant l'hon. juge Camille Pouliot qui renvoya l'action le 29 mars 1935.

Les avocats de la demanderesse se basant sur la définition du contrat ont soutenu qu'il y avait bel et bien eu un contrat de conclu entre les deux compagnies, bien

que ce contrat ne fût que verbal. D'après les avocats de la défenderesse, des pourparlers seulement avaient été engagés, les représentants des compagnies n'étant pas autorisés par leur bureau de direction et finalement la demanderesse n'aurait pas subi les dommages allégués.

La cause a été prise en délibéré.

La conférence, demain soir

Demain soir, le programme de la séance, à l'École St-François-Xavier, à Lévis, sera le suivant :

- PROGRAMME
1.—O Canada
2.—Piano: Fanchonnette, Schmolli, M. André Lemieux.
3.—Conférence, 1ère partie "L'Impôt — Droit de l'Etat" — L'Honorable Noël Belleau, Juge de la Cour Supérieure, Québec.
4.—Chant: Les petits lapins, R. Louvière — Mlle Gisèle Gagnon, Lucile Roberge, Marie-Paule Falardeau.
5.—Conférence, 2ième partie. — L'Honorable Noël Belleau.
6.—Saynète: Cendrion, Maryel Cendrillon, 25 ans, Raymond de Couture; Marguerite, sa cousine, 20 ans, Rita Lecours; Mion, petite bonne, 17 ans, Marcelle East.
7.—Dieu sauve le roi.

Du base-ball à Lévis l'été prochain.

Une assemblée des Clubs de Baseball qui faisait partie, l'an dernier, de la Ligue Québec-District a été tenue hier. Il a été décidé que quatre clubs feront partie de la Ligue, cette année, soit: le "Silver Granite", le "Baanderie de Lévis", le "Napoléon" et le "Canadien".

Le "Silver Granite" jouera ses parties sur le terrain du "C.N.R. A."; le "Canadien", au pied de la rue St-Ambroise, à Québec; le "Napoléon" et le "Baanderie de Lévis" sur le terrain de la rue Fraser, à Lévis.

Noms des élèves de l'École de la rue St-Louis, inscrits au tableau d'honneur.

Cours supérieur 5e année: — Rita Carrier, Monique Côté, Rita Lacombe, Hélène Langlois, Flavien Labrie.

Cours moyen, 4e année: — Anne Richard, Juliette Carrier, Jacqueline Lemieux, Fernand Boutin, Jean-Baptiste Labrie, Patrie Lemieux, Rita Guay.

3e année: — Laurent Parent, François Boissinot, Evangéline Vallières, Rolande Côté, Monique Talbot, Lauréat Bouchar, Florence Laverdière.

2e année "A": — Raymond Dumont, C. Henri Boutin, Edith Jean Benoit Guay, Madeleine Laverdière, Marc Boissinot, Laurent Chouinard, Cécile Lemieux.

2e année "B": — Roger Gagné, Raymond Gagné, Denis Lemieux, Raymond Lemieux, Lilliane Coulombe.

1ère année: — Paul-André Gagné, Colette Jacques, Fernand Guay, Roland Bernier, Jeannine Dumont, Jean-Ls. Fréneau, Marcelle Bouchar, Marcel Langlois.

Belle victoire du "Bienville" au score de 3 à 0.

Dimanche après-midi, a eu lieu,

à Bienville, les trois premières parties d'une série de 4 dans 7 aux pichenolles - baguettes pour le championnat Québec-Lévis, entre les clubs "St-Malo" et "Bienville". Les joueurs lévisiens se sont montrés supérieurs à leurs adversaires en remportant 3 victoires consécutives, ce qui leur donne une avance de 3 à 0. Une nombreuse assistance fut témoin de cette série et sut féliciter par leurs applaudissements répétés les futurs champions. L'ouverture officielle fut présidée par M. l'abbé E. Doyle, vicaire à Bienville, qui donna le premier coup de baguette et fit le tirage d'un \$2.00, mis en raffle au profit du club "Bienville", qui fut gagné par M. Alfred Robinson avec le numéro 59.

La direction du Club remercie cordialement tous les généreux souscripteurs et ceux qui ont pris part à la raffle qui a rapporté un vrai beau succès.

La série se continuera à Saint-Malo, dimanche prochain.

Voici le sommaire des parties :

Première partie: Walter Gauvin, St-Malo, 82; vs Roméo Simoneau, Bienville, 100.

Deuxième partie: P.-E. Bélanger, St-Malo, 67; vs R. Pouliot, Bienville, 100.

Troisième partie: Emile Lepage, St-Malo, 76; vs Jos. Robinson jr, Bienville, 100.

Casse possible: 27 points. La plus grosse casse fut faite par J. Robinson jr avec un total de 22 points.

Funérailles de M. Omer Guay

Samedi dernier, à 9 hres, ont eu lieu à l'église Notre-Dame de Lévis au milieu d'un nombreux concours de parents et amis, les imposantes funérailles de feu M. Omer Guay.

Le convoi funèbre a quitté la résidence mortuaire, No. 90, rue St-Georges pour l'église Notre-Dame de Lévis.

M. Paul Anetil portait la croix. Les porteurs des coins du poêle étaient: MM. Omer Fontaine, Edmond Côté, Lauréat Lessard et Philippe Guay.

Le deuil était conduit par son père, M. Téléphore Guay; ses fils: Donat, Armand et Clermont Guay; son gendre: M. Gérard Hébert; ses beaux-frères: MM. Philippe Anetil, Léon Lessard, Antonio Samson, Henri Beauchamps; ses neveux: MM. Emile, Léon, Paul et Roger Côté, Armand et Clément Fontaine, Léo et Armand Anetil, Ph. Lessard; ses oncles: MM. Israël Guay, France et Jos. Lessard, Gaudias Breton; ses cousins: MM. Arthur et Albert Hamel, Louis et Alfred Anetil, Odilon et Alfred Guay, Léon, Wilfrid et Willie Hallé, Edouard, Emile et Alfred Gaudreault, Archillas, Willie et Ovide Breton, Henri Plante, Léonard et Ernest Pouliot, Zéphirin Bédard, Ovide et Joseph Lessard, Edouard et Fortunat Breton, Adélar et Siméon Breton, Joseph et Philias Laflamme.

Dans le cortège, on remarquait: MM. J.-Amédée Gagnon, Maurice Gagné, Antonio Guay, Henri Guenette, notaire; Laurent Dumont, Edouard et Georges Perreault, Albert Roy, Jos. Roy, Henri Perreault, Robert Bourassa, Noël et Lorenzo Gosselin, Peter Mackay, Alb. Fortier, Jos. Poliquin, Roméo Brodeur, Léo Sheedy, J.-B. Paradis, Eng. Gagnon, P. Labrie, M. Langlois, Léo Gosselin, Ernest Therrien, Jean Daguère, Robert Labrecque, Jos. Dupéré, P.-G. Laflamme, Alex. Cadrin, Ph. Morin, Ed. Carrier, P.-A. Guay, Alphonse Noël, Alf. Langlois, Lévi Gosselin, Alb. Leblanc, Jos. Gagné, P.-E. Gelly, Alb. Hamel, Omer Côté, Roland Gagné, Jos. Côté, C.-H. Gauthier, Chs. Maranda, Jos. Maranda, Alb. Ouellet, Jos. Ramsay, Pierre Guay, J.-M. Dumont, Léo Pelchat, Bernard Bernier, Joseph et Paul Poliquin, Jos. Guay, Jos. Lessard, Laval Drolet, Herman Couture, Rémi Lavallée, A. Laverdière, J.-Nérée Fournier, C.-H. Poliquin, Amédée Després, L. Lemieux, Albert Couture.

À l'église la levée du corps fut faite par M. le curé Eugène Carrier, V.F.

Le service fut chanté par M. le curé Eng. Carrier, V.F., assisté de MM. les abbés Placide Jacques et Lucien Dumas, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

Londres, 3. — La Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis, a-t-on appris hier soir dans des milieux autorisés, ont abouti à un accord provisoire susceptible d'assurer à la conférence navale une conclusion heureuse et rapide.

La nouvelle que les Français retireraient leurs objections politiques à un traité naval général suivi de près deux développements qui apparemment contribuèrent à rompre l'impasse.

Ce sont: 1.—L'annonce par le Foreign Office que l'Allemagne et la Grande-Bretagne sont prêtes à négocier un traité bi-latéral sur la base de l'accord en perspective à la conférence générale.

2.—Une promesse de M. Pierre-Etienne Flandin, ministre des Affaires

Etrangères de France, à M. Anthony Eden, secrétaire du Foreign Office, que les Français abandonneront leurs demandes de règlement des problèmes politiques européens autour de la table de la conférence.

L'accord anglo-allemand projeté limiterait les dimensions des vaisseaux de ligne, des croiseurs, des destroyers, des porte-avion et des sous-marins. Il compléterait l'accord bi-latéral qui existe déjà entre les deux nations et limite la force navale allemande à 35 pour cent de celle de la Grande-Bretagne.

On a aussi annoncé qu'il était question d'un accord de limitation entre la Grande-Bretagne et la Russie.

Le Consul Italien et le Canada

(Suite de la page 1)

lien qui condamna les sanctions imposées par la Société des Nations contre son pays. Le premier ministre King admit l'inconvenance de ce discours et déclara que le gouvernement d'Ottawa saurait agir si jamais pareille chose se répétait.

Le premier ministre admit avec M. Woodsworth que M. Petrucci avait prononcé à Montréal un discours

Des messes basses furent dites, durant le service funèbre, aux autels latéraux par MM. les abbés Paul-Emile Paquet et Alzire Tardif, du Collège de Lévis.

La chorale de Lévis a rendu la Messe des Morts, de Lavièvre, sous la direction de l'abbé Achille Demers.

Des solis ont été rendus par: M. Philippe Léveillé, "In Manus Tuas", M. Christophe Gagnon, touchait l'orgue.

Les restes mortels ont été reconduits, après la cérémonie funèbre, au Cimetière Mont-Marie, où ils ont été inhumés dans un lot de la famille.

"Le Quotidien" réitéra à la famille en deuil l'expression de ses plus vives sympathies.

Les funérailles étaient sous la direction de M. J.-P. Thibault, Entrepreneur de Pompes Funèbres, No. 9, rue Commerciale, Lévis.

cours "mal avisé et passablement inconvenant" en déplorant l'application de sanctions par le Canada envers l'Italie.

M. King ajouta qu'il préférait croire que M. Petrucci avait commis une erreur de jugement. "Mais s'il la répète", dit-il, "le gouvernement n'aura pas d'autre option que de faire des représentations immédiates au pays concerné."

Auparavant, M. Woodsworth avait déclaré qu'il avait été informé qu'avec la connivence de M. Petrucci il s'organisait une association secrète appelée "organisation nationaliste pour la suppression de l'anti-fascisme."

"Des officiels", dit M. Woodsworth, "sont payés par le gouvernement italien et pratiquent l'intimidation sur les citoyens canadiens. D'après une preuve qui m'a été fournie par un délégué de Montréal il y a quelque temps, M. Petrucci tint une assemblée au cours de laquelle il enrôla des recrues dans cette organisation. Les membres furent invités à prononcer le serment suivant: "Au nom de Dieu et de l'Italie, je jure d'exécuter les ordres du Duce et de servir avec toute ma force et mon sang si nécessaire la cause de la révolution fasciste."

Interrogé au sujet de cet incident à la Chambre des Communes, M. Petrucci déclara hier soir qu'il n'avait pas de commentaires à offrir. Il réside dans la capitale depuis plusieurs années.



L'emblème d'un commerce loyal

L'ENSEIGNE ovale Three-Star Imperial désigne un endroit où vous pouvez acheter en toute confiance; où vous pouvez compter sur une valeur excellente et sur une juste mesure.

C'est l'emblème d'une organisation qui a constamment amélioré la qualité du pétrole et des produits pétroliers tout en baissant leurs prix — car le prix de la gazoline est aujourd'hui plus bas que jamais.

L'enseigne ovale Three-Star Imperial symbolise un commerce loyal avec tous: avec vous, consommateur, comme avec la main d'oeuvre employée à la fabrication et à la vente ou distribution des produits Imperial. Les milliers d'employés de l'Imperial Oil sont bien traités. Cinq milles d'entre eux sont actionnaires de la compagnie. Ils touchent de bons salaires. Bénéfices en cas de maladie et au décès, pensions de vieillesse, tout cela a été organisé en leur faveur pour que, dans le malheur ou la vieillesse, il ne vivent pas de fonds alimentés par les taxes.

Parce qu'ils sont traités loyalement, les employés de l'Imperial Oil apportent de l'enthousiasme et de l'initiative à leur travail. C'est ce qui a permis, d'année en année, d'améliorer la qualité et de réduire le prix de la gazoline et des huiles Imperial.

IMPERIAL OIL LIMITED



Encore un Triomphe du LAIT EAGLE!

"QUAND notre bébé Thelma est née," nous écrit Madame M. Urquhart, 25 Beaconsfield avenue, Toronto, "j'ai dû ajouter un supplément à l'allaitement maternel; et, à cette fin, j'ai choisi le Lait Eagle. Depuis l'âge de deux mois, elle a été nourrie exclusivement au Lait Eagle et, âgée d'un an, elle pèse 21 livres, a percé 9 dents, est forte, vigoureuse et pleine d'énergie, dort bien et n'a pas connu un jour de maladie. "A dix mois, Thelma a remporté le premier prix dans un concours de bébés, à Toronto. Voilà qui en dit plus que bien des paroles sur l'excellence du Lait Eagle pour la croissance de beaux enfants. "Je ne puis trop recommander votre produit aux mères à la recherche d'un aliment approprié à leur bébé."

Si vous ne pouvez allaiter bébé, essayez le Lait Eagle. Usage facile. Voir le mode d'emploi sur l'étiquette. Nous vous enverrons volontiers la nouvelle édition du "Bien-Etre de Bébé" 84 pages. Vous y trouverez des conseils pour l'alimentation et le soin des nourrissons, des photographies et l'histoire de bébé élevés au Lait Eagle.

Lait CONDENSE Marque Eagle

The Borden Co., Limited, Yardley House, Toronto, Ont. Veuillez m'envoyer la nouvelle édition du "Bien-Etre de Bébé," contenant tableaux de coupures, photographies et histoires de bébé élevés au Lait Eagle. Nom Adresse